

Centre Communal d'Action Sociale

INSCRIPTION REGISTRE COMMUNAL PLAN CANICULE

En application de la loi article L 121-6-1 R 121-2 à 12 du Code de l'action sociale et des familles, la Municipalité invite les personnes âgées de plus de 65 ans de la Commune et les personnes en situation de handicap (ou leurs proches) à s'inscrire sur le registre communal des personnes isolées ou fragilisées, afin que, lors de risques exceptionnels, climatiques ou autres (canicule, grand froid, confinement si crise sanitaire...), les services du CCAS puissent prendre de leurs nouvelles et intervenir si besoin.

Pour vous inscrire, ou inscrire un proche (avec son accord), **merci de nous retourner cette fiche de contact** auprès de la mairie ou sur l'adresse : mairie@frepillon.fr

FICHE DE CONTACT

A renseigner et à faire parvenir au CCAS –Mairie de Frépillon

Je désire être inscrit(e) sur le registre communal des personnes isolées pour bénéficier des interventions des services sanitaires de ma Commune dans le cadre du Plan départemental d'alerte et d'urgence en cas de risques exceptionnels (loi n° 2004- 626 du 30 juin 2004 et décret n°2004-926 du 1^{er} septembre 2004).

1° IDENTIFICATION DU BENEFICIAIRE :

NOM : PRÉNOM(S) :

NÉ(E) LE : \..... \..... à

ADRESSE:.....

code interphone :.....étage :.....

TÉLÉPHONE :

SITUATION FAMILIALE : isolé(e) couple en famille

Je demande mon inscription :

en qualité de personne âgée de 65 ans et plus

en qualité de personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail

en qualité de personne en situation de handicap

2° RÉFÉRENCES DU SERVICE MÉDICAL OU SOCIAL INTERVENANT A VOTRE DOMICILE OU EN CONTACT AVEC VOUS (si vous en bénéficiez) :

Je déclare bénéficiaire de l'intervention :

d'un service d'aide à domicile

Nom du service :.....

Adresse :

Téléphone : Nombre de passages

d'un service de soins infirmiers à domicile

Nom du service :

Adresse :

Téléphone : Nombre de passages

d'un autre service

Nom du service :

Adresse :

Téléphone : Nombre de passages :

d'aucun service à domicile

3° PERSONNES DE VOTRE ENTOURAGE A PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

NOM / Prénom(s) :

En qualité de

Adresse.....Téléphone :

.....

NOM / Prénom(s) :

En qualité de

Adresse :

Téléphone :

4°- PÉRIODES D'ABSENCE ENTRE LE 1ER JUIN ET 15 SEPTEMBRE 2022*

.....

.....

Je consens à ce que ces données complémentaires soient utilisées *si ces dates changent, nous vous remercions de nous le signaler en appelant la mairie au 01 39 60 25 06 ou par mail : mairie@frepillon.fr

5° SI LE BULLETIN EST REMPLI POUR LE BÉNÉFICIAIRE PAR UN TIERS, VEUILLEZ PRÉCISER VOS COORDONNÉES :

Nom : Prénom :

Adresse :2

Téléphone :

Agissant en qualité de :

Représentant légal Service d'aide à domicile ou service de soins infirmiers à domicile Médecin traitant

Autre : (merci de le préciser)

Je confirme que la personne concernée a été informée de votre démarche d'inscription ?

oui

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

En cas de modification de ces informations, merci de nous contacter au 01 39 60 25 06.

Je consens à ce que mes données personnelles soient utilisées par le CCAS pour me joindre quotidiennement par téléphone en cas d'alerte du niveau 3 ou 4, et à ce qu'une procédure de déplacement des services d'urgence à mon domicile soit déclenchée après plusieurs appels sans réponse.

Fait à, le Signature obligatoire

Vous disposez, conformément aux dispositions de la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Ces données nominatives ne peuvent être consultées que par les agents chargés de la mise en oeuvre de ce recueil et de celle du plan d'alerte et d'urgence visé à l'article L. 116-3 du code de l'Action sociale des familles. Ces informations sont recueillies, transmises et utilisées dans des conditions garantissant leur confidentialité et selon des modalités fixées par le décret n°2004-926 du 1^{er} septembre 2004.